

Impôt sur le revenu—Loi

ont été proposés afin que ces deux provinces puissent profiter du programme. Et en fait, elles ont été accommodées.

Au lendemain de la présentation du budget on a entendu des voix de Québec nous dire que c'était une mesure qui pénalisait les Québécois, qui pénalisait l'industrie du Québec et qui était une invasion, encore une fois, une invasion du gouvernement fédéral dans une juridiction provinciale, alors qu'on se réclamait d'avoir une plus grande voix au chapitre et qu'on voulait être impliqué davantage dans les grandes décisions. Toutefois ce fut le grand silence pendant toutes ces consultations, pendant même les trois semaines qui ont précédé le dépôt du budget. Il n'y eut aucun appel ou contre-proposition du ministre des Finances de la province de Québec. Naturellement il ne faut pas s'attendre à autre chose, parce que les visées de son parti consistent à séparer la province de Québec du Canada. Alors il serait présomptueux de penser qu'ils vont accorder un accueil favorable à des programmes que le gouvernement fédéral va présenter. Ils le font d'une façon sournoise, monsieur le président. Ils laissent toutes les autres provinces accepter le projet ou la proposition, parce que c'est intéressant sur le plan fiscal et c'est faisable, c'est une façon de le faire qui est facile à contrôler et qui favorise toutes les parties du pays, et ce sans discrimination à l'égard d'aucune industrie.

● (1512)

Au lendemain de cette présentation, le ministre des Finances se déclare contre la proposition du gouvernement canadien. C'est celui qui avait lancé il y a trois ans, peut-être quatre ans, monsieur le président—j'oublie parce que ce n'est pas là mon sujet favori—un journal qui s'appelait *Le Jour* et qui n'a vu que la noirceur, parce que c'est un journal qui n'a pas eu de succès. C'était tout de même une entreprise qui avait été conçue, pensée, développée par ce fameux ministre des Finances qui vit dans un monde, semble-t-il, de fantaisie. Il pense, lui, monsieur le président, que parce qu'il fait la vache qui regarde passer le train, et c'est sa confession en Chambre à une question que lui posait un membre de l'opposition, il dit: Vous savez les difficultés dans lesquelles le ministre des Finances s'est «embarqué», moi je suis un peu comme la vache qui regarde passer le train. Ce n'est peut-être pas des propos parlementaires, monsieur le président, seulement ce sont des propos du ministre des Finances de la province de Québec, et sa description de la situation correspond à celle que je me faisais de lui.

Alors la question est de savoir si vraiment les Québécois sont pénalisés et comment un ministre supposément économiste peut arriver à une déduction semblable. Moi je voudrais qu'on regarde, monsieur le président, l'effet qu'aurait sur l'économie et sur les taxes provinciales collectées la proposition de notre ministre des Finances. Et je vois que l'excellent député de Regina-Lake Centre n'est pas parti, je voudrais qu'il reste quelques minutes, monsieur le président, pour qu'il puisse avoir l'autre côté, l'autre façon de raisonner ce programme de réduction de taxes.

En réduisant la taxe de 3 p. 100 pour une période de six mois, comme je l'indiquais un peu plus tôt, on stimulait les achats. Certaines personnes auraient été portées à faire des achats bien avant le temps qu'elles prévoyaient remplacer des moquettes, un meuble ou des habits, que sais-je. Alors que nous, nous proposons six mois pour celles qui ont accepté et neuf mois pour celles qui préféreraient la proposition de neuf

mois, et sans discrimination à l'égard d'aucune industrie, excepté naturellement la boisson alcoolique, les cigarettes et les choses semblables.

Alors l'augmentation qu'il était normal ou légitime d'escompter aurait réduit cette perte que les provinces vont subir, va réduire les pertes que les provinces escomptaient absorber, parce que si vous faites un calcul, monsieur le président, ça ne prend que 14 p. 100 d'augmentation des ventes pour remplacer ce 1 p. 100 que les provinces sont appelées à payer, et déjà dans les provinces autres que la province de Québec, les résultats sont à l'effet qu'il n'y a pas une province qui subira une perte, parce qu'en fait une augmentation des ventes de 14 p. 100 rembourse l'abandon de 1 p. 100 des provinces sur la taxe de vente. Alors ce n'est pas une mauvaise affaire.

On n'essaie pas de pénaliser l'industrie qui va bien dans ces provinces-là, on ne fait pas de discrimination, et moi, je suis convaincu, monsieur le président, que ce n'est pas prouvé qu'aider certaines industries seulement relance l'économie. Je trouve que la formule universelle sur la question de favoriser l'industrie est la meilleure, la plus simple et celle qui offre la plus grande possibilité. Et je suis convaincu que sur le plan de l'économie ou de la fiscalité, aider quatre industries qui ne vont peut-être pas bien, et j'ai des chiffres, monsieur le président, qui vont contrecarrer certains arguments du ministre des Finances de la province de Québec là-dessus, n'aider que quatre industries, ce n'est pas la meilleure façon de relancer l'économie dans un pays ou dans une province. J'indiquais tantôt, monsieur le président, qu'une augmentation des ventes de 14 p. 100 sur tout produit qui est sujet à la réduction de taxe va rembourser la province de cette perte qu'elle aurait subie s'il n'y avait pas eu d'augmentation. Il est facile d'escompter qu'il y aura une augmentation d'au moins 14 p. 100, c'est plus normal de penser qu'il y en aura une de 20 p. 100. Par contre, si vous enlevez la taxe qui était de 8 p. 100 sur certains produits, si vous l'enlevez carrément, il n'y a aucune possibilité de se rembourser pour la province, même s'il y avait une augmentation des ventes de 40 p. 100, chose dont je doute, mais je pense bien qu'elle pourrait se limiter à environ 15, 20 ou 22 p. 100, même s'il y avait une augmentation de 50 p. 100, il ne serait pas possible pour la province de Québec de se rembourser sur ces 8 p. 100 qu'on a enlevés. Bien sûr, on parle pour la province de Québec, sur ses produits, de 6 p. 100, parce que 2 p. 100 seront remboursés par le gouvernement fédéral.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): That is their business!

M. Dupras: J'entends mon collègue qui dit: That is their business. Parce que c'est une mauvaise affaire, on ne doit pas leur dire que ce n'est pas bon parce que c'est pour eux et que c'est leur affaire, et il devrait le poursuivre.

Monsieur le président, on ne doit pas dire que pénaliser l'économie du pays, refuser à l'économie du pays et aux Canadiens des mesures fédérales parce qu'on prétend que jusqu'à un certain degré c'est une invasion du domaine provincial par le gouvernement fédéral. Et mon collègue de Regina-Lake Centre disait tantôt qu'on n'a pas vu une invasion semblable du gouvernement fédéral depuis les années de la guerre. Mais, monsieur le président, apparemment c'était sérieux la situation économique à la fin de l'année 1977. Les premiers ministres, à la conférence fédérale-provinciale, ont tous exprimé l'envie de s'asseoir avec le gouvernement fédéral